

Chronique des Sports

SOLISA CAUSE UNE SURPRISE
HIER, A LA NOUVELLE-ORLEANS

Le porte-couleur de l'écurie Greentree a défit Lord Granite, Thimble et Red Arrow, dans le handicap "Cotton Town". — Ivan Parke a encore conduit trois vainqueurs.

A LA HAVANE ET A TIA JUANA

A FAIR GROUNDS

Nouvelle-Orléans, 3. — Solisa, de l'écurie Greentree, a causé une surprise en gagnant le handicap "Cotton Town", où il a défit Lord Granite, Thimble et Red Arrow. Le vainqueur a fait qu'il valait dans ses deux dernières courses, de sorte qu'il était peu en demande. Aussi il était coté à 6 pour 1.

Le jockey Ivan Parke s'est encore particulièrement mis en évidence. Il a conduit trois vainqueurs. Il avait les guides de Hidden Jewel à la troisième course; Smart Gay, à la quatrième et de Tan Son dans la dernière.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, 3 furlongs. — Dress Goods, 115; E. Pool, 4 à 5; 3 à 2; Evelyn, 115; Martin, 4 à 1; 8 à 5; 3; Mabel C., 115; F. Smith, 1 à 2; Temps, 36-2-5. Bit o' Honey, My Biddy, Rockman, Burdett, Nettie Bettie, Neat Girl, Little Rose ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Tumbler, 99; Harvey, 18 à 5; 6 à 5; 1 à 2; 2. Goldsboro, 95; Meigler, 8 à 1; 4 à 1; 3. Apollo, 105; Parke, 1 à 2; 4. Temps, 1-16. Belle K., Bonnie Lise, Lady Choco, Twonties Rose, Attitude, Warning ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Hidden Jewel, 111; Parke, 3 à 5; 1 à 6; 2. Lorena Marcella, 100; L. Lang, 7 à 10; 1 à 5; 3. John Joseph, 104; Lee, 7 à 10; 4. Temps, 1-15. Calcutta, Fito, Fifty ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille. — 1. Solisa, 104; Corcoran, 6 à 1; 8 à 5; 1 à 2; 2. Lord Granite, 102; Wallace, 7 à 10; 1 à 4; 3. Thimble, 102; Parke, 10; 4. 5. Red Arrow ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1-16 miles. — 1. Smart Gay, 112; Parke, 8 à 5; 3 à 1; 4; 2. Trooper, 112; Mooney, 3 à 1; 1 à 3; 3. Etienne, 112; Fields, 4 à 3; 4. Temps, 1-51-1-5. Walnut Hall, Waukeng, Mollie Barnes, Uta ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-16 miles. — 1. St. Donard, 112; Marinelli, 11 à 10; 2. 3. Sixpence, 110; Chalmers, 10 à 1; 4 à 1; 3. Herald, 112; Martin, 3 à 5; 5. Temps, 1-51-3-5. Pete Fox, Juno ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1-16 miles. — 1. Tan Son, 118; Parke, 1 à 2; 1 à 6; 2. Tingle, 112; Marinelli, 11 à 10; 3. Sling, 112; Bell, 3 à 5; 4. 5. 5-2-1-5. No How, Al Stebler, Way-mo ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. — 1. Kenesaw, 115; McIntosh, 115; San Jacinto, 115; Martha Moore, 110; Chariot, 110; Wincacker, 105; Prom-herman, 105; Futuro, 105; The Fenian, 105; Black Mask, 105; Maurice Cohen, 105; Blackfist, 105.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. E. Pool, 115; Royal Charlie, 111; xHamblin, 110; 2. Pour Sport, 109; Stonewall, 108; Stamp, 97; 107; Stamp, 104; Sebastian, 106; xSimplity, 105; xKingsclere, 104; xRoyal Dick, 104; xPell Mell, 101; Great Lady, 100; xYork, 99.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Dreamer, 115; By-corn, 112; Blotter, 112; Panther, 112; Miss Fortune, 110; Fredericktown, 110; xPolvo, 110; xFuturo, 107; St. Gerard, 107; Madam Vannie, 105; Woodland Queen, 105.

QUATRIEME COURSE, 1 mille. — 1. Setting Sun, 112; Calcutta, 110; Trom-a, 109; Broomfield, 109; Flying Devil, 107; Triumvir, 107.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — 1. réclamer, 3 ans et plus, 1-16 miles. — 1. xDustabout, 114; xSugarcorn, 108; xSeacorn, 107; xTony Bean, 107; Raffles, 107; Spurs, 106; xSchelieu, 104; xBygone Days, 104; xAladdin, 99.

SIXIEME COURSE, 1 mille. — 1. réclamer, 5 ans, 1 mille 70 verges. — 1. Dobson, 106; Aggravation Papa, 105; Our Star, 98; Snow Maiden, 98; xSteths Flower, 98; Business, 94; xFrosty Boy, 93; Fehrah, 92; xRolling Wave, 91; Bonanza, 90.

SEPTIEME COURSE, 1 mille. — 1. réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges. — 1. xAladdin, 111; Dan Rollin, 110; xSeacorn, 109; Bonchella Boy, 108; Panjandrum, 105; xCon-sort, 105; xGrasscut, 105; xWoo-keag, 105; xWar Idol, 105; xGold Mount, 103; Royal Crown, 104; Tord-ida, 100; xIlena, 98; xRoyal Maid, 98.

Nuageux. Piste boueuse.

A LA HAVANE

La Havane, Cuba, 3. — Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. — 1. Huelan, 105; 2. Ed Gowan, 107; 3. Ed Gowan, 107; 4. Ed Gowan, 107; 5. Ed Gowan, 107; 6. Ed Gowan, 107; 7. Ed Gowan, 107; 8. Ed Gowan, 107; 9. Ed Gowan, 107; 10. Ed Gowan, 107; 11. Ed Gowan, 107; 12. Ed Gowan, 107; 13. Ed Gowan, 107; 14. Ed Gowan, 107; 15. Ed Gowan, 107; 16. Ed Gowan, 107; 17. Ed Gowan, 107; 18. Ed Gowan, 107; 19. Ed Gowan, 107; 20. Ed Gowan, 107; 21. Ed Gowan, 107; 22. Ed Gowan, 107; 23. Ed Gowan, 107; 24. Ed Gowan, 107; 25. Ed Gowan, 107; 26. Ed Gowan, 107; 27. Ed Gowan, 107; 28. Ed Gowan, 107; 29. Ed Gowan, 107; 30. Ed Gowan, 107; 31. Ed Gowan, 107; 32. Ed Gowan, 107; 33. Ed Gowan, 107; 34. Ed Gowan, 107; 35. Ed Gowan, 107; 36. Ed Gowan, 107; 37. Ed Gowan, 107; 38. Ed Gowan, 107; 39. Ed Gowan, 107; 40. Ed Gowan, 107; 41. Ed Gowan, 107; 42. Ed Gowan, 107; 43. Ed Gowan, 107; 44. Ed Gowan, 107; 45. Ed Gowan, 107; 46. Ed Gowan, 107; 47. Ed Gowan, 107; 48. Ed Gowan, 107; 49. Ed Gowan, 107; 50. Ed Gowan, 107; 51. Ed Gowan, 107; 52. Ed Gowan, 107; 53. Ed Gowan, 107; 54. Ed Gowan, 107; 55. Ed Gowan, 107; 56. Ed Gowan, 107; 57. Ed Gowan, 107; 58. Ed Gowan, 107; 59. Ed Gowan, 107; 60. Ed Gowan, 107; 61. Ed Gowan, 107; 62. Ed Gowan, 107; 63. Ed Gowan, 107; 64. Ed Gowan, 107; 65. Ed Gowan, 107; 66. Ed Gowan, 107; 67. Ed Gowan, 107; 68. Ed Gowan, 107; 69. Ed Gowan, 107; 70. Ed Gowan, 107; 71. Ed Gowan, 107; 72. Ed Gowan, 107; 73. Ed Gowan, 107; 74. Ed Gowan, 107; 75. Ed Gowan, 107; 76. Ed Gowan, 107; 77. Ed Gowan, 107; 78. Ed Gowan, 107; 79. Ed Gowan, 107; 80. Ed Gowan, 107; 81. Ed Gowan, 107; 82. Ed Gowan, 107; 83. Ed Gowan, 107; 84. Ed Gowan, 107; 85. Ed Gowan, 107; 86. Ed Gowan, 107; 87. Ed Gowan, 107; 88. Ed Gowan, 107; 89. Ed Gowan, 107; 90. Ed Gowan, 107; 91. Ed Gowan, 107; 92. Ed Gowan, 107; 93. Ed Gowan, 107; 94. Ed Gowan, 107; 95. Ed Gowan, 107; 96. Ed Gowan, 107; 97. Ed Gowan, 107; 98. Ed Gowan, 107; 99. Ed Gowan, 107; 100. Ed Gowan, 107; 101. Ed Gowan, 107; 102. Ed Gowan, 107; 103. Ed Gowan, 107; 104. Ed Gowan, 107; 105. Ed Gowan, 107; 106. Ed Gowan, 107; 107. Ed Gowan, 107; 108. Ed Gowan, 107; 109. Ed Gowan, 107; 110. Ed Gowan, 107; 111. Ed Gowan, 107; 112. Ed Gowan, 107; 113. Ed Gowan, 107; 114. Ed Gowan, 107; 115. Ed Gowan, 107; 116. Ed Gowan, 107; 117. Ed Gowan, 107; 118. Ed Gowan, 107; 119. Ed Gowan, 107; 120. Ed Gowan, 107; 121. Ed Gowan, 107; 122. Ed Gowan, 107; 123. Ed Gowan, 107; 124. Ed Gowan, 107; 125. Ed Gowan, 107; 126. Ed Gowan, 107; 127. Ed Gowan, 107; 128. Ed Gowan, 107; 129. Ed Gowan, 107; 130. Ed Gowan, 107; 131. Ed Gowan, 107; 132. Ed Gowan, 107; 133. Ed Gowan, 107; 134. Ed Gowan, 107; 135. Ed Gowan, 107; 136. Ed Gowan, 107; 137. Ed Gowan, 107; 138. Ed Gowan, 107; 139. Ed Gowan, 107; 140. Ed Gowan, 107; 141. Ed Gowan, 107; 142. Ed Gowan, 107; 143. Ed Gowan, 107; 144. Ed Gowan, 107; 145. Ed Gowan, 107; 146. Ed Gowan, 107; 147. Ed Gowan, 107; 148. Ed Gowan, 107; 149. Ed Gowan, 107; 150. Ed Gowan, 107; 151. Ed Gowan, 107; 152. Ed Gowan, 107; 153. Ed Gowan, 107; 154. Ed Gowan, 107; 155. Ed Gowan, 107; 156. Ed Gowan, 107; 157. Ed Gowan, 107; 158. Ed Gowan, 107; 159. Ed Gowan, 107; 160. Ed Gowan, 107; 161. Ed Gowan, 107; 162. Ed Gowan, 107; 163. Ed Gowan, 107; 164. Ed Gowan, 107; 165. Ed Gowan, 107; 166. Ed Gowan, 107; 167. Ed Gowan, 107; 168. Ed Gowan, 107; 169. Ed Gowan, 107; 170. Ed Gowan, 107; 171. Ed Gowan, 107; 172. Ed Gowan, 107; 173. Ed Gowan, 107; 174. Ed Gowan, 107; 175. Ed Gowan, 107; 176. Ed Gowan, 107; 177. Ed Gowan, 107; 178. Ed Gowan, 107; 179. Ed Gowan, 107; 180. Ed Gowan, 107; 181. Ed Gowan, 107; 182. Ed Gowan, 107; 183. Ed Gowan, 107; 184. Ed Gowan, 107; 185. Ed Gowan, 107; 186. Ed Gowan, 107; 187. Ed Gowan, 107; 188. Ed Gowan, 107; 189. Ed Gowan, 107; 190. Ed Gowan, 107; 191. Ed Gowan, 107; 192. Ed Gowan, 107; 193. Ed Gowan, 107; 194. Ed Gowan, 107; 195. Ed Gowan, 107; 196. Ed Gowan, 107; 197. Ed Gowan, 107; 198. Ed Gowan, 107; 199. Ed Gowan, 107; 200. Ed Gowan, 107; 201. Ed Gowan, 107; 202. Ed Gowan, 107; 203. Ed Gowan, 107; 204. Ed Gowan, 107; 205. Ed Gowan, 107; 206. Ed Gowan, 107; 207. Ed Gowan, 107; 208. Ed Gowan, 107; 209. Ed Gowan, 107; 210. Ed Gowan, 107; 211. Ed Gowan, 107; 212. Ed Gowan, 107; 213. Ed Gowan, 107; 214. Ed Gowan, 107; 215. Ed Gowan, 107; 216. Ed Gowan, 107; 217. Ed Gowan, 107; 218. Ed Gowan, 107; 219. Ed Gowan, 107; 220. Ed Gowan, 107; 221. Ed Gowan, 107; 222. Ed Gowan, 107; 223. Ed Gowan, 107; 224. Ed Gowan, 107; 225. Ed Gowan, 107; 226. Ed Gowan, 107; 227. Ed Gowan, 107; 228. Ed Gowan, 107; 229. Ed Gowan, 107; 230. Ed Gowan, 107; 231. Ed Gowan, 107; 232. Ed Gowan, 107; 233. Ed Gowan, 107; 234. Ed Gowan, 107; 235. Ed Gowan, 107; 236. Ed Gowan, 107; 237. Ed Gowan, 107; 238. Ed Gowan, 107; 239. Ed Gowan, 107; 240. Ed Gowan, 107; 241. Ed Gowan, 107; 242. Ed Gowan, 107; 243. Ed Gowan, 107; 244. Ed Gowan, 107; 245. Ed Gowan, 107; 246. Ed Gowan, 107; 247. Ed Gowan, 107; 248. Ed Gowan, 107; 249. Ed Gowan, 107; 250. Ed Gowan, 107; 251. Ed Gowan, 107; 252. Ed Gowan, 107; 253. Ed Gowan, 107; 254. Ed Gowan, 107; 255. Ed Gowan, 107; 256. Ed Gowan, 107; 257. Ed Gowan, 107; 258. Ed Gowan, 107; 259. Ed Gowan, 107; 260. Ed Gowan, 107; 261. Ed Gowan, 107; 262. Ed Gowan, 107; 263. Ed Gowan, 107; 264. Ed Gowan, 107; 265. Ed Gowan, 107; 266. Ed Gowan, 107; 267. Ed Gowan, 107; 268. Ed Gowan, 107; 269. Ed Gowan, 107; 270. Ed Gowan, 107; 271. Ed Gowan, 107; 272. Ed Gowan, 107; 273. Ed Gowan, 107; 274. Ed Gowan, 107; 275. Ed Gowan, 107; 276. Ed Gowan, 107; 277. Ed Gowan, 107; 278. Ed Gowan, 107; 279. Ed Gowan, 107; 280. Ed Gowan, 107; 281. Ed Gowan, 107; 282. Ed Gowan, 107; 283. Ed Gowan, 107; 284. Ed Gowan, 107; 285. Ed Gowan, 107; 286. Ed Gowan, 107; 287. Ed Gowan, 107; 288. Ed Gowan, 107; 289. Ed Gowan, 107; 290. Ed Gowan, 107; 291. Ed Gowan, 107; 292. Ed Gowan, 107; 293. Ed Gowan, 107; 294. Ed Gowan, 107; 295. Ed Gowan, 107; 296. Ed Gowan, 107; 297. Ed Gowan, 107; 298. Ed Gowan, 107; 299. Ed Gowan, 107; 300. Ed Gowan, 107; 301. Ed Gowan, 107; 302. Ed Gowan, 107; 303. Ed Gowan, 107; 304. Ed Gowan, 107; 305. Ed Gowan, 107; 306. Ed Gowan, 107; 307. Ed Gowan, 107; 308. Ed Gowan, 107; 309. Ed Gowan, 107; 310. Ed Gowan, 107; 311. Ed Gowan, 107; 312. Ed Gowan, 107; 313. Ed Gowan, 107; 314. Ed Gowan, 107; 315. Ed Gowan, 107; 316. Ed Gowan, 107; 317. Ed Gowan, 107; 318. Ed Gowan, 107; 319. Ed Gowan, 107; 320. Ed Gowan, 107; 321. Ed Gowan, 107; 322. Ed Gowan, 107; 323. Ed Gowan, 107; 324. Ed Gowan, 107; 325. Ed Gowan, 107; 326. Ed Gowan, 107; 327. Ed Gowan, 107; 328. Ed Gowan, 107; 329. Ed Gowan, 107; 330. Ed Gowan, 107; 331. Ed Gowan, 107; 332. Ed Gowan, 107; 333. Ed Gowan, 107; 334. Ed Gowan, 107; 335. Ed Gowan, 107; 336. Ed Gowan, 107; 337. Ed Gowan, 107; 338. Ed Gowan, 107; 339. Ed Gowan, 107; 340. Ed Gowan, 107; 341. Ed Gowan, 107; 342. Ed Gowan, 107; 343. Ed Gowan, 107; 344. Ed Gowan, 107; 345. Ed Gowan, 107; 346. Ed Gowan, 107; 347. Ed Gowan, 107; 348. Ed Gowan, 107; 349. Ed Gowan, 107; 350. Ed Gowan, 107; 351. Ed Gowan, 107; 352. Ed Gowan, 107; 353. Ed Gowan, 107; 354. Ed Gowan, 107; 355. Ed Gowan, 107; 356. Ed Gowan, 107; 357. Ed Gowan, 107; 358. Ed Gowan, 107; 359. Ed Gowan, 107; 360. Ed Gowan, 107; 361. Ed Gowan, 107; 362. Ed Gowan, 107; 363. Ed Gowan, 107; 364. Ed Gowan, 107; 365. Ed Gowan, 107; 366. Ed Gowan, 107; 367. Ed Gowan, 107; 368. Ed Gowan, 107; 369. Ed Gowan, 107; 370. Ed Gowan, 107; 371. Ed Gowan, 107; 372. Ed Gowan, 107; 373. Ed Gowan, 107; 374. Ed Gowan, 107; 375. Ed Gowan, 107; 376. Ed Gowan, 107; 377. Ed Gowan, 107; 378. Ed Gowan, 107; 379. Ed Gowan, 107; 380. Ed Gowan, 107; 381. Ed Gowan, 107; 382. Ed Gowan, 107; 383. Ed Gowan, 107; 384. Ed Gowan, 107; 385. Ed Gowan, 107; 386. Ed Gowan, 107; 387. Ed Gowan, 107; 388. Ed Gowan, 107; 389. Ed Gowan, 107; 390. Ed Gowan, 107; 391. Ed Gowan, 107; 392. Ed Gowan, 107; 393. Ed Gowan, 107; 394. Ed Gowan, 107; 395. Ed Gowan, 107; 396. Ed Gowan, 107; 397. Ed Gowan, 107; 398. Ed Gowan, 107; 399. Ed Gowan, 107; 400. Ed Gowan, 107; 401. Ed Gowan, 107; 402. Ed Gowan, 107; 403. Ed Gowan, 107; 404. Ed Gowan, 107; 405. Ed Gowan, 107; 406. Ed Gowan, 107; 407. Ed Gowan, 107; 408. Ed Gowan, 107; 409. Ed Gowan, 107; 410. Ed Gowan, 107; 411. Ed Gowan, 107; 412. Ed Gowan, 107; 413. Ed Gowan, 107; 414. Ed Gowan, 107; 415. Ed Gowan, 107; 416. Ed Gowan, 107; 417. Ed Gowan, 107; 418. Ed Gowan, 107; 419. Ed Gowan, 107; 420. Ed Gowan, 107; 421. Ed Gowan, 107; 422. Ed Gowan, 107; 423. Ed Gowan, 107; 424. Ed Gowan, 107; 425. Ed Gowan, 107; 426. Ed Gowan, 107; 427. Ed Gowan, 107; 428. Ed Gowan, 107; 429. Ed Gowan, 107; 430. Ed Gowan, 107; 431. Ed Gowan, 107; 432. Ed Gowan, 107; 433. Ed Gowan, 107; 434. Ed Gowan, 107; 435. Ed Gowan, 107; 436. Ed Gowan, 107; 437. Ed Gowan, 107; 438. Ed Gowan, 107; 439. Ed Gowan, 107; 440. Ed Gowan, 107; 441. Ed Gowan, 107; 442. Ed Gowan, 107; 443. Ed Gowan, 107; 444. Ed Gowan, 107; 445. Ed Gowan, 107; 446. Ed Gowan, 107; 447. Ed Gowan, 107; 448. Ed Gowan, 107; 449. Ed Gowan, 107; 450. Ed Gowan, 107; 451. Ed Gowan, 107; 452. Ed Gowan, 107; 453. Ed Gowan, 107; 454. Ed Gowan, 107; 455. Ed Gowan, 107; 456. Ed Gowan, 107; 457. Ed Gowan, 107; 458. Ed Gowan, 107; 459. Ed Gowan, 107; 460. Ed Gowan, 107; 461. Ed Gowan, 107; 462. Ed Gowan, 107; 463. Ed Gowan, 107; 464. Ed Gowan, 107; 465. Ed Gowan, 107; 466. Ed Gowan, 107; 467. Ed Gowan, 107; 468. Ed Gowan, 107; 469. Ed Gowan, 107; 470. Ed Gowan, 107; 471. Ed Gowan, 107; 472. Ed Gowan, 107; 473. Ed Gowan, 107; 474. Ed Gowan, 107; 475. Ed Gowan, 107; 476. Ed Gowan, 107; 477. Ed Gowan, 107; 478. Ed Gowan, 107; 479. Ed Gowan, 107; 480. Ed Gowan, 107; 481. Ed Gowan, 107; 482. Ed Gowan, 107; 483. Ed Gowan, 107; 484. Ed Gowan, 107; 485. Ed Gowan, 107; 486. Ed Gowan, 107; 487. Ed Gowan, 107; 488. Ed Gowan, 107; 489. Ed Gowan, 107; 490. Ed Gowan, 107; 491. Ed Gowan, 107; 492. Ed Gowan, 107; 493. Ed Gowan, 107; 494. Ed Gowan, 107; 495. Ed Gowan, 107; 496. Ed Gowan, 107; 497. Ed Gowan, 107; 498. Ed Gowan, 107; 499. Ed Gowan, 107; 500. Ed Gowan, 107; 501. Ed Gowan, 107; 502. Ed Gowan, 107; 503. Ed Gowan, 107; 504. Ed Gowan, 107; 505. Ed Gowan, 107; 506. Ed Gowan, 107; 507. Ed Gowan, 107; 508. Ed Gowan, 107; 509. Ed Gowan, 107; 510. Ed Gowan, 107; 511. Ed Gowan, 107; 512. Ed Gowan, 107; 513. Ed Gowan, 107; 514. Ed Gowan, 107; 515. Ed Gowan, 107; 516. Ed Gowan, 107; 517. Ed Gowan, 107; 518. Ed Gowan, 107; 519. Ed Gowan, 107; 520. Ed Gowan, 107; 521. Ed Gowan, 107; 522. Ed Gowan, 107; 523. Ed Gowan, 107; 524. Ed Gowan, 107; 525. Ed Gowan, 107; 526. Ed Gowan, 107; 527. Ed Gowan, 107; 528. Ed Gowan, 107; 529. Ed Gowan, 107; 530. Ed Gowan, 107; 531. Ed Gowan, 107; 532. Ed Gowan, 107; 533. Ed Gowan, 107; 534. Ed Gowan, 107; 535. Ed Gowan, 107; 536. Ed Gowan, 107; 537. Ed Gowan, 107; 538. Ed Gowan, 107; 539. Ed Gowan, 107; 540. Ed Gowan, 107; 541. Ed Gowan, 107; 542. Ed Gowan, 107; 543. Ed Gowan, 107; 544. Ed Gowan, 107; 545. Ed Gowan, 107; 546. Ed Gowan, 107; 547. Ed Gowan, 107; 548. Ed Gowan, 107; 549. Ed Gowan, 107; 550. Ed Gowan, 107; 551. Ed Gowan, 107; 552. Ed Gowan, 107; 553. Ed Gowan, 107; 554. Ed Gowan, 107; 555. Ed Gowan, 107; 556. Ed Gowan, 107; 557. Ed Gowan, 107; 558. Ed Gowan, 107; 559. Ed Gowan, 107; 560. Ed Gowan, 107; 561. Ed Gowan, 107; 562. Ed Gowan, 107; 563. Ed Gowan, 107; 564. Ed Gowan, 107; 565. Ed Gowan, 107; 566. Ed Gowan, 107; 567. Ed Gowan, 107; 568. Ed Gowan, 107; 569. Ed Gowan, 107; 570. Ed Gowan, 107; 571. Ed Gowan, 107; 572. Ed Gowan, 107; 573. Ed Gowan, 107; 574. Ed Gowan, 107; 575. Ed Gowan, 107; 576. Ed Gowan, 107; 577. Ed Gowan, 107; 578. Ed Gowan, 107; 579. Ed Gowan, 107; 580. Ed Gowan, 107; 581. Ed Gowan, 107; 582. Ed Gowan, 107; 583. Ed Gowan, 107; 584. Ed Gowan, 107; 585. Ed Gowan, 107; 586. Ed Gowan, 107; 587. Ed Gowan, 107; 588. Ed Gowan, 107; 589. Ed Gowan, 107; 590. Ed Gowan, 107; 591. Ed Gowan, 107; 592. Ed Gowan, 107; 593. Ed Gowan, 107; 594. Ed Gowan, 107; 595. Ed Gowan, 107; 596. Ed Gowan, 107; 597. Ed Gowan, 107; 598. Ed Gowan, 107; 599. Ed Gowan, 107; 600. Ed Gowan, 107; 601. Ed Gowan, 107; 602. Ed Gowan, 107; 603. Ed Gowan, 107; 604. Ed Gowan, 107; 605. Ed Gowan, 107; 606. Ed Gowan, 107; 607. Ed Gowan, 107; 608. Ed Gowan, 107; 609. Ed Gowan, 107; 610. Ed Gowan, 107; 611. Ed Gowan, 107; 612. Ed Gowan, 107; 613. Ed Gowan, 107; 614. Ed Gowan, 107; 615. Ed Gowan, 107; 616. Ed Gowan, 107; 617. Ed Gowan, 107; 618. Ed Gowan, 107; 619. Ed Gowan, 107; 620. Ed Gowan, 107; 621. Ed Gowan, 107; 622. Ed Gowan, 107; 623. Ed Gowan, 107; 624. Ed Gowan, 107; 625. Ed Gowan, 107; 626. Ed Gowan, 107; 627. Ed Gowan, 107; 628. Ed Gowan, 107; 629. Ed Gowan, 107; 630. Ed Gowan, 107; 631. Ed Gowan, 107; 632. Ed Gowan, 107; 633. Ed Gowan, 107; 634. Ed Gowan, 107; 635. Ed Gowan, 107; 636. Ed Gowan, 107; 637. Ed Gowan, 107; 638. Ed Gowan, 107; 639. Ed Gowan, 107; 640. Ed Gowan, 107; 641. Ed Gowan, 107; 642. Ed Gowan, 107; 643. Ed Gowan, 107; 644. Ed Gowan, 107; 645. Ed Gowan, 107; 646. Ed Gowan, 107; 647. Ed Gowan, 107; 648. Ed Gowan, 107; 649. Ed Gowan, 107; 650. Ed Gowan, 107; 651. Ed Gowan, 107; 652. Ed Gowan, 107; 653. Ed Gowan, 107; 654. Ed Gowan, 107; 655. Ed Gowan, 107; 656. Ed Gowan, 107; 657. Ed Gowan, 107; 658. Ed Gowan, 107; 659. Ed Gowan, 107; 660. Ed Gowan, 107; 661. Ed Gowan, 107; 662. Ed Gowan, 107; 663. Ed Gowan, 107; 664. Ed Gowan, 107; 665. Ed Gowan, 107; 666. Ed Gowan, 107; 667. Ed Gowan, 107; 668. Ed Gowan, 107; 669. Ed Gowan, 107; 670. Ed Gowan, 107; 671. Ed Gowan, 107; 672. Ed Gowan, 107; 673. Ed Gowan, 107; 674. Ed Gowan, 107; 675. Ed Gowan, 107; 676. Ed Gowan, 107; 677. Ed Gowan, 107; 678. Ed Gowan, 107; 67

Il virilisa les mots du Midi, et, sans émasculer ceux du Nord, il embellit pourtant leur rudes syllabes de la robe

chantoyante des voyelles.

Voulant être immédiatement compris de tout le monde, il incrimait, les inversions, tout ce qui entrave ou obscurcit l'essor rapide et clair des idées.

Ayant besoin de tout le monde, il fut poli.

Avant même que d'être la langue de la diplomatie, elle était déjà diplomate.

Francis de CROISSET.

Dr Raoul Blondel.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le

VICTIMES DU PROGRES

L'apostolat d'une jeune américaine
en faveur de la gymnastique

L'autre jour, devant l'Académie de
médecine de Paris, une dame américaine,
qui s'est vouée à un apostolat

particulier en faveur de la gymnastique de la parole adomestique — en quoi elle a parfaitement raison — expliquant que si cette parole se trouvait, chez les civilisés, si souvent en état de flaccidité, d'énergie insuffi-

sante pour maintenir en bonne place, dans le bassin, tous les viscères qu'il renferme, c'est que la civilisation, le progrès, le désir de plus de commodités surtout, nous avaient

CLINIQUE Dr J.M.E. PREVOST
PRATIQUE DE
des Hôpitaux de Paris, Londres, N.-Y.
127-M-100

nous fait aisément comprendre. Elle oblige le sujet, ainsi installé, à maintenir en état de demi-contraction les muscles de la paroi abdominale. Mais quand il s'agit de se relever, c'est

meux encore, car même en aidant des mains, il est impossible d'y parvenir sans faire contracter ces mêmes muscles avec une grande énergie; si bien, qu'à la fin de la journée, l'individu a accompli, sans l'a-

voir cherché, une série de mouvements de gymnastique qui entretiennent ces muscles en état d'énergie, et les empêchent de jamais s'atrophier ni s'amoindrir.

Or, le rôle de cet œron, pour le bon équilibre de nos viscères, est considérable. Si elle est trop lâche, la masse intestinale et l'estomac, mal contenus, tendent à s'effondrer en avant. Longtemps ils sont retenus par

Rochambeau — 9 jan. 20 fév. 22 mars
Suffren — 17 jan. 20 fév. 23 mai
Chacag — 17 jan. 20 fév. 23 mai
La Savole — 2 fév. 1er mars 29 mars

NEW-YORK-VIGO (Espagne) —
BORDEAUX

les ligaments auxquels ils sont suspendus. Mais ceux-ci se relâchent à la longue. Il y a même toute une catégorie de sujets, les neuro-arthritiques, chez qui ce relâchement se pro-

duit plus vite encore. Et alors ce sont les "ptoses" viscérales, c'est-à-dire la chute de l'estomac, qui vient se placer en boudoir, attachant en bas la fosse iliaque droite, le déplacement, du colon, dont l'obésité naturelle s'exagère.

can, tout rogneux, cailloteux, exagère. L'estomac en état de ptose se vide mal et son contenu fermente pendant ce séjour trop prolongé. Du côté de l'intestin, c'est la paresse de sa tunique musculaire, entraînant la constipation.

DE LONDRES ET ANVERS

D'ANVERS à St-Jean
 "Canadian Conqueror" 5 Déc.

FOUR SWANNS VIA CARDIFF
 (de Montréal, de Vancouver & Nipigon)

les gens d'Orient et d'Extrême-Orient
que chez nous. Beaucoup de nos ma-
ladies leur sont inconnues, les mala-
dies de la nutrition, liées au fonction-
nement défectueux des organes diges-
tifs et aux écarts de régime, et aussi

le cancer... pour Halifax
N'exagerons rien toutefois. Les
apôtres ont le goût des propositions
simples et un peu exclusives. On se
porte encore assez bien parmi nous,
29 Nov: "Canadian Forester" 15 Déc.
POUR ST-KILTS, ANTIGOA, LA
TRINITE (A) ET DEMERARA
De Montréal, De Demerara à Halifax
24 Nov: "Canadian Otter" 23 Déc.

(1) Les curieuses pour la France sont acceptées aux mêmes taux que d'ordinaire Espagne et San-Fernando.

POUR ST-JEAN, T.N.

21 Montréal
21 Nov. "Can. Sapper"

signer, du jour au lendemain, à adopter la posture classique des odalisques. Il n'en est pas moins vrai que nous ne prêtons pas assez attention au maintien de notre paroi abdominale

C'est une des raisons du progrès. Plus les commodités que nous imaginons nous aident des habitudes de

**MONTREAL
TRAMWAYS COMPANY**

supprimé aussi; les contractions abdominales qui se produisaient au cours de cet exercice et qui venaient réparer un peu le mal que nous fait l'usage des chaises. Le nombre des gros ventres

et des porteurs de valises ira toujours de ce fait, en augmentant. Les voitures, les automobiles surtout, ont réduit pour beaucoup les occasions de marcher, et précisément pour ceux à qui la marche serait le plus utile.

Service de 20 min.	8,20 am	8,50 am
Service de 10 min.	6,50 am	8,25 am
Service de 20 min.	8,30 am	8,55 am
Service de 10 min.	4,20 pm	7,40 pm
Service de 20 min.	7,40 pm	12,00 am
Service de 40 min.	12,00 am	12,40 am

Dernier tramway pour Lachine à 12,40

Il y a certainement quelque chose de change dans l'équilibre de notre organisation, depuis qu'il est soumis

aux conditions de la vie moderne. Bien des maladies qui nous frappent étaient rares ou même inconnues autrefois. Le cancer, dont nous n'avons pas encore découvert l'origine, a pris récemment une virulence alarmante.

Serviee de 15 min.	7.28 am & 4.42 pm
Serviee de 10 min.	4.58 pm & 3.58 pm
Serviee de 20 min.	8.00 pm & 8.26 pm
Serviee de 15 min.	8.26 pm & 1.07 am
Dernier tramway	Jaliscoit-Bordaux &
à 1.07 am	pour le service complet.
Montepulciano	

Service de 10 min de	\$ 35 am	\$ 42 ap
Service de 15 min de	\$ 45 am	\$ 52 ap
Service de 16 min de	\$ 45 pm	\$ 52 pm
Service de 16 min de	7:45 pm	7:45 am

Tratway lauréat Montréal-Toronto
1:50 am - 1:12 am pour Montréal-Toronto

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE
De Mont-Royal et Avenue du Parc
Service de 12 min. de 5:00 a.m. à 8:45 a.m.
Service de 12 min. de 8:45 a.m. à 1:15 p.m.
Service de 12 min. de 1:15 p.m. à 4:15 p.m.
Service de 12 min. de 4:30 p.m. à 1:00 a.m.

De Carnières	5.30 am h.	6.20 am h.
Service de 15 min. de	6.30 am h.	6.59 pm h.
Service de 15 min. de	7.00 pm h.	7.45 pm h.
Service de 15 min. de	7.45 pm h.	8.30 pm h.

un perfectionnement de notre vie
matérielle nous dispensent mainte-
nant, accomplissons-les volontaire-
ment, à titre d'exercices raisonnés et
de sports, pour ramener l'équilibre.

du matin à 6 h 30, de 6 h 30 à 7 h 30, de 7 h 30 à 8 h 30, de 8 h 30 à 9 h 30, de 9 h 30 à 10 h 30, de 10 h 30 à 11 h 30, de 11 h 30 à 12 h 30, de 12 h 30 à 13 h 30, de 13 h 30 à 14 h 30, de 14 h 30 à 15 h 30, de 15 h 30 à 16 h 30, de 16 h 30 à 17 h 30, de 17 h 30 à 18 h 30, de 18 h 30 à 19 h 30, de 19 h 30 à 20 h 30, de 20 h 30 à 21 h 30, de 21 h 30 à 22 h 30, de 22 h 30 à 23 h 30, de 23 h 30 à 24 h 30, de 24 h 30 à 25 h 30, de 25 h 30 à 26 h 30, de 26 h 30 à 27 h 30, de 27 h 30 à 28 h 30, de 28 h 30 à 29 h 30, de 29 h 30 à 30 h 30, de 30 h 30 à 31 h 30, de 31 h 30 à 32 h 30, de 32 h 30 à 33 h 30, de 33 h 30 à 34 h 30, de 34 h 30 à 35 h 30, de 35 h 30 à 36 h 30, de 36 h 30 à 37 h 30, de 37 h 30 à 38 h 30, de 38 h 30 à 39 h 30, de 39 h 30 à 40 h 30, de 40 h 30 à 41 h 30, de 41 h 30 à 42 h 30, de 42 h 30 à 43 h 30, de 43 h 30 à 44 h 30, de 44 h 30 à 45 h 30, de 45 h 30 à 46 h 30, de 46 h 30 à 47 h 30, de 47 h 30 à 48 h 30, de 48 h 30 à 49 h 30, de 49 h 30 à 50 h 30, de 50 h 30 à 51 h 30, de 51 h 30 à 52 h 30, de 52 h 30 à 53 h 30, de 53 h 30 à 54 h 30, de 54 h 30 à 55 h 30, de 55 h 30 à 56 h 30, de 56 h 30 à 57 h 30, de 57 h 30 à 58 h 30, de 58 h 30 à 59 h 30, de 59 h 30 à 60 h 30, de 60 h 30 à 61 h 30, de 61 h 30 à 62 h 30, de 62 h 30 à 63 h 30, de 63 h 30 à 64 h 30, de 64 h 30 à 65 h 30, de 65 h 30 à 66 h 30, de 66 h 30 à 67 h 30, de 67 h 30 à 68 h 30, de 68 h 30 à 69 h 30, de 69 h 30 à 70 h 30, de 70 h 30 à 71 h 30, de 71 h 30 à 72 h 30, de 72 h 30 à 73 h 30, de 73 h 30 à 74 h 30, de 74 h 30 à 75 h 30, de 75 h 30 à 76 h 30, de 76 h 30 à 77 h 30, de 77 h 30 à 78 h 30, de 78 h 30 à 79 h 30, de 79 h 30 à 80 h 30, de 80 h 30 à 81 h 30, de 81 h 30 à 82 h 30, de 82 h 30 à 83 h 30, de 83 h 30 à 84 h 30, de 84 h 30 à 85 h 30, de 85 h 30 à 86 h 30, de 86 h 30 à 87 h 30, de 87 h 30 à 88 h 30, de 88 h 30 à 89 h 30, de 89 h 30 à 90 h 30, de 90 h 30 à 91 h 30, de 91 h 30 à 92 h 30, de 92 h 30 à 93 h 30, de 93 h 30 à 94 h 30, de 94 h 30 à 95 h 30, de 95 h 30 à 96 h 30, de 96 h 30 à 97 h 30, de 97 h 30 à 98 h 30, de 98 h 30 à 99 h 30, de 99 h 30 à 100 h 30, de 100 h 30 à 101 h 30, de 101 h 30 à 102 h 30, de 102 h 30 à 103 h 30, de 103 h 30 à 104 h 30, de 104 h 30 à 105 h 30, de 105 h 30 à 106 h 30, de 106 h 30 à 107 h 30, de 107 h 30 à 108 h 30, de 108 h 30 à 109 h 30, de 109 h 30 à 110 h 30, de 110 h 30 à 111 h 30, de 111 h 30 à 112 h 30, de 112 h 30 à 113 h 30, de 113 h 30 à 114 h 30, de 114 h 30 à 115 h 30, de 115 h 30 à 116 h 30, de 116 h 30 à 117 h 30, de 117 h 30 à 118 h 30, de 118 h 30 à 119 h 30, de 119 h 30 à 120 h 30, de 120 h 30 à 121 h 30, de 121 h 30 à 122 h 30, de 122 h 30 à 123 h 30, de 123 h 30 à 124 h 30, de 124 h 30 à 125 h 30, de 125 h 30 à 126 h 30, de 126 h 30 à 127 h 30, de 127 h 30 à 128 h 30, de 128 h 30 à 129 h 30, de 129 h 30 à 130 h 30, de 130 h 30 à 131 h 30, de 131 h 30 à 132 h 30, de 132 h 30 à 133 h 30, de 133 h 30 à 134 h 30, de 134 h 30 à 135 h 30, de 135 h 30 à 136 h 30, de 136 h 30 à 137 h 30, de 137 h 30 à 138 h 30, de 138 h 30 à 139 h 30, de 139 h 30 à 140 h 30, de 140 h 30 à 141 h 30, de 141 h 30 à 142 h 30, de 142 h 30 à 143 h 30, de 143 h 30 à 144 h 30, de 144 h 30 à 145 h 30, de 145 h 30 à 146 h 30, de 146 h 30 à 147 h 30, de 147 h 30 à 148 h 30, de 148 h 30 à 149 h 30, de 149 h 30 à 150 h 30, de 150 h 30 à 151 h 30, de 151 h 30 à 152 h 30, de 152 h 30 à 153 h 30, de 153 h 30 à 154 h 30, de 154 h 30 à 155 h 30, de 155 h 30 à 156 h 30, de 156 h 30 à 157 h 30, de 157 h 30 à 158 h 30, de 158 h 30 à 159 h 30, de 159 h 30 à 160 h 30, de 160 h 30 à 161 h 30, de 161 h 30 à 162 h 30, de 162 h 30 à 163 h 30, de 163 h 30 à 164 h 30, de 164 h 30 à 165 h 30, de 165 h 30 à 166 h 30, de 166 h 30 à 167 h 30, de 167 h 30 à 168 h 30, de 168 h 30 à 169 h 30, de 169 h 30 à 170 h 30, de 170 h 30 à 171 h 30, de 171 h 30 à 172 h 30, de 172 h 30 à 173 h 30, de 173 h 30 à 174 h 30, de 174 h 30 à 175 h 30, de 175 h 30 à 176 h 30, de 176 h 30 à 177 h 30, de 177 h 30 à 178 h 30, de 178 h 30 à 179 h 30, de 179 h 30 à 180 h 30, de 180 h 30 à 181 h 30, de 181 h 30 à 182 h 30, de 182 h 30 à 183 h 30, de 183 h 30 à 184 h 30, de 184 h 30 à 185 h 30, de 185 h 30 à 186 h 30, de 186 h 30 à 187 h 30, de 187 h 30 à 188 h 30, de 188 h 30 à 189 h 30, de 189 h 30 à 190 h 30, de 190 h 30 à 191 h 30, de 191 h 30 à 192 h 30, de 192 h 30 à 193 h 30, de 193 h 30 à 194 h 30, de 194 h 30 à 195 h 30, de 195 h 30 à 196 h 30, de 196 h 30 à 197 h 30, de 197 h 30 à 198 h 30, de 198 h 30 à 199 h 30, de 199 h 30 à 200 h 30, de 200 h 30 à 201 h 30, de 201 h 30 à 202 h 30, de 202 h 30 à 203 h 30, de 203 h 30 à 204 h 30, de 204 h 30 à 205 h 30, de 205 h 30 à 206 h 30, de 206 h 30 à 207 h 30, de 207 h 30 à 208 h 30, de 208 h 30 à 209 h 30, de 209 h 30 à 210 h 30, de 210 h 30 à 211 h 30, de 211 h 30 à 212 h 30, de 212 h 30 à 213 h 30, de 213 h 30 à 214 h 30, de 214 h 30 à 215 h 30, de 215 h 30 à 216 h 30, de 216 h 30 à 217 h 30, de 217 h 30 à 218 h 30, de 218 h 30 à 219 h 30, de 219 h 30 à 220 h 30, de 220 h 30 à 221 h 30, de 221 h 30 à 222 h 30, de 222 h 30 à 223 h 30, de 223 h 30 à 224 h 30, de 224 h 30 à 225 h 30, de 225 h 30 à 226 h 30, de 226 h 30 à 227 h 30, de 227 h 30 à 228 h 30, de 228 h 30 à 229 h 30, de 229 h 30 à 230 h 30, de 230 h 30 à 231 h 30, de 2

ques exercices d'assouplissement
général, pour maintenir en forme maints
groupes musculaires. Auxquels notre
mode d'existence ne nous oblige plus
de faire appel, et qu'il ne faut pas
laisser s'atrophier.

Service de 2 min. de 7 h 30 p.m. à 7 h 45 p.m.
Service de 30 min. de 12 h 10 à 1 h 40 p.m.
Dernier trajet pour Pointe-aux-Trembles à 1 h 40 p.m. Dernier trajet de Pointe-aux-Trembles à 2 h 10 p.m. De 7 h 30 à 8 h 40 p.m. et de 4 h 45 à 6 h 15 p.m.

tendre sur le paraset et se relever | tramways supplémentaires de et pour
sans s'aider des mains, marcher pen- | la Place d'Armes 175-m.-V.3no

Le Canada

MONTREAL, vendredi, 4 janvier 1923.

La démission de sir Lomer Gouin

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la démission de sir Lomer Gouin comme ministre de la Justice.

Comme il le dit lui-même dans sa lettre au premier ministre, ce sont des raisons de santé qui le forcent à quitter le ministère fédéral où son prestige et ses vastes connaissances lui avaient assigné une position des plus importantes.

Voilà déjà quelques années que sir Lomer veut prendre un repos qu'il se croit justifiable de goûter, après une si féconde carrière au service de son pays, carrière durant laquelle il n'a ménagé ni sa santé ni ses instants pour assurer le bien-être de ses concitoyens.

Il a quitté la direction des affaires de Québec avec la décision bien arrêtée de ne plus faire de politique. Mais quand est venu l'appel au peuple, en 1921, une pression très forte a été faite sur lui pour qu'il se jette encore une fois dans la mêlée.

Nous n'ignorons pas que son grand prestige, son influence, non seulement dans la province de Québec, mais dans le pays tout entier, furent de précieux facteurs de victoire pour le parti libéral.

Tout semblait bien aller jusqu'à ce que de fâcheuses nouvelles nous aient annoncé d'Europe une maladie assez grave de sir Lomer et cela nous faisait pressentir en quelque sorte la démission du ministre de la Justice qui confirme ces dépêches d'ailleurs.

C'est avec regret que l'on verra sortir du ministère cet homme qui a tant fait pour sa province et son pays, dont le passé remarquable ajoutait considérablement à la force du gouvernement fédéral actuel.

Il nous fait plaisir, toutefois, de constater que s'il abandonne les affaires trop accablantes du ministère de la Justice, sir Lomer retient son siège à la Chambre comme représentant de Laurier-Outremont.

Le prestige de sir Lomer à la Chambre ne sera aucunement diminué et quand il se lèvera pour étudier une question, émettre une opinion sur telle ou telle loi, l'on peut être assuré qu'il sera encore écouté avec l'attention la plus soutenue.

Sur le parquet de la Chambre, il pourra continuer de donner des conseils, de faire bénéficier le gouvernement et la députation de sa grande expérience d'homme d'Etat, d'administrateur de précieuse valeur.

Et en présentant, au nom des libéraux, nos regrets à sir Lomer à l'occasion de sa démission comme ministre, en lui souhaitant que sa santé se rétablisse et qu'il jouisse encore d'une longue vie, nous l'assurons que tous les Canadiens conserveront cette consolation qu'il occupera son siège aux Communes et pour cela, ils le remercieront profondément.

Si l'on veut équilibrer le budget fédéral...

Un confrère du soir a profité du Nouvel An pour donner des conseils au gouvernement fédéral, et lui intime de voir à diminuer la dette nationale et à alléger le fardeau des taxes.

C'est à la vérité un beau programme; et s'il suffisait de l'annoncer pour en toucher la réalité, nous serions des gens bien heureux.

Les dépenses totales du gouvernement peuvent se diviser en trois groupes essentiels : dépenses d'administration, intérêt sur la dette, déficit des chemins de fer.

Le gouvernement ne peut directement agir que sur les premières; et en réalité il les a réduites de 1921 à 1923, en deux ans de régime, d'une centaine de millions.

Mais il lui faut payer annuellement l'intérêt sur la dette, legs du gouvernement précédent; et rencontrer le déficit ferroviaire, qui lui vient de même source. Les tentatives de réduire ce dernier déficit par une consolidation de nos voies ferrées sont encore à l'état d'expérience; en attendant il faut payer.

Quant à la dette elle-même, il est vrai qu'elle continue d'augmenter, mais dans une proportion bien moindre que sous le régime précédent.

Nous payons à même le surplus réalisé sur les opérations courantes tout le déficit ferroviaire et la majeure partie de l'intérêt sur la dette de guerre; l'an dernier, l'addition à la dette n'a été que d'une trentaine de millions; elle avait été de deux cents millions dans la dernière année Meighen.

C'est tout de même un progrès dont on doit nous tenir compte.

Autre considération :

Le gouvernement King réduit les dépenses administratives à ses propres risques électoraux. Il a perdu Halifax faute d'avoir accompli les travaux demandés dans le port; et l'exigence du patronage a aussi contribué à la défaite de Kent.

Le confrère ne tient pas suffisamment compte du désintéressement du gouvernement. Mais il lui demande sérieusement de diminuer les taxes.

Il ne veut pas qu'on ajoute à la dette, mais il veut diminuer le revenu...

Il faut tout de même être raisonnable !

Une nouvelle preuve

Nous avons parlé, hier, du grand nombre de morts dues à la boisson frelatée qui est vendue aux Etats-Unis depuis que ce pays a adopté le malheureux système de la prohibition.

A l'occasion du Nouvel An et des célébrations auxquelles cette fête donne lieu, le chef Merrick,

chargé de faire observer la loi, avait émis l'avertissement suivant :

"Le nombre stupéfiant de morts et de maladies graves dues aux boissons, au temps des fêtes, devrait être un avertissement suffisant pour les gens intelligents d'avoir à s'abstenir de tout breuvage alcoolique. Que l'esprit des fêtes ne l'emporte pas sur votre bon jugement. Les recherches minutieuses des chimistes attachés au service prohibitionniste prouvent sans le moindre doute qu'au moins 90 pour cent des liqueurs vendues à New-York empoisonnent."

"C'est ma dernière occasion d'avertir la population de cette ville au nom du bon sens d'avoir à s'abstenir de toute consommation de boissons à l'occasion du Nouvel-An."

Voilà un avertissement qui prouve, au-delà de tout doute également, que la prohibition ne fait qu'encourager le commerce illicite de boissons empoisonneuses. On y trouve le secret de tant de décès enregistrés aux Etats-Unis.

Devant de tels faits, ne vaut-il pas mieux avoir une loi de contrôle qui, tout en respectant la liberté individuelle, protège le citoyen contre les abus, les boissons frelatées, et encourage la tempérance ?

Sir Henry et les nôtres

A l'occasion du Nouvel An, sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, a adressé aux nôtres le message suivant :

"Permettez-moi de souhaiter à nos amis Canadiens-français, dans leur propre langue, une heureuse nouvelle année. Ils sont dans notre administration un facteur essentiel et je tiens à leur dire que les directeurs du Chemin de fer national du Canada et moi désirons leur aider à conserver ces excellentes traditions grâce auxquelles ils ont pu jouer un rôle si important et si utile dans le développement du Canada. A eux et à leur famille je souhaite la santé, la prospérité et le bonheur."

Sir Henry a fait preuve par là d'une grande courtoisie, d'un tact délicat; et il a montré également qu'il comprenait le rôle important que nous avons joué dans l'histoire de notre pays et que nous sommes encore appelés à jouer.

Nous sommes assurés que les Canadiens-français qui forment partie désirable dans le réseau national apprécieront vivement les souhaits si amicalement présentés par sir Henry Thornton pour eux et pour leurs familles.

Ce précédent de sir Henry sera bien reçu de tout le monde. On voit par là que le président du réseau national aspire à donner à chacun la plus grande part de justice qui lui revient et c'est un geste qui honore.

Et à notre tour, au nom des nôtres, qu'il nous soit permis de souhaiter à sir Henry une bonne et heureuse année pour lui et pour la vaste entreprise qu'il dirige si énergiquement, — c'est aussi le vœu de tout le pays en ce moment.

Feu Mme Galipeault

L'honorable Antonin Galipeault, ministre des travaux publics à Québec vient, de perdre sa mère, décédée à Maskinongé, à l'âge de 78 ans.

Cette vénérable personne quitte cette terre avec la satisfaction d'avoir accompli une vie féconde et admirable, élevant une famille qui fera honneur à sa mémoire.

Nous prions l'honorable M. Galipeault ainsi que les membres de la famille de la défunte d'accepter nos plus vives sympathies.

Mieux vaut notre système

Les nombreuses victimes de l'alcool frelaté prouvent que la contrebande continue d'offrir les plus graves dangers; et nos voisins, sous le régime prohibitionniste, en sont plus affligés que jamais.

La tempérance comme nous la pratiquons est une sécurité, en même temps qu'une source de revenus pour la province.

En attendant...

S'il est urgent de faciliter les communications avec la rive sud, il faut bien peser les conséquences de tout projet qu'on met de l'avant, et ne pas perdre de vue les intérêts primordiaux du port de Montréal.

Une amélioration immédiate des facilités d'accès du pont Victoria permettrait de mûrir davantage un projet définitif, de pont ou de tunnel pour l'avenir.

LA TOURNÉE DE M. MEIGHEN. — (du "Soleil") — Planqué de M. Monty et de M. Fautoux, — (cet ancien nationaliste qui, en 1911, s'attachait désespérément aux grèves de M. Bourassa et dénonçait M. Borden), — M. Meighen continue de parcourir certains centres québécois pour tenter d'expliquer sa néfaste attitude lors de la guerre et de la conscription. A chaque assemblée, il répète comme un perroquet qu'il n'a dit rien de désagréable aux Canadiens-français. Mais il n'a pas encore osé nier les avoir fait insulter, en 1917, par ses gazettes et dans ses réclames électorales. "Le Soleil" l'accuse d'avoir provoqué cette ignoble campagne de préjugés, d'injures et de fausses représentations dirigée contre les Canadiens-français par l'organisation tory de M. Meighen. L'ancien premier ministre admet par son silence sur ce point que le reproche sérieux que nous lui faisons est fondé.

Or, les injures que l'on fait dire par d'autres, par des partisans et par des valets à gages, dans le but de pas se compromettre personnellement, s'aggravent d'un lacheté. C'est ce que nous avons le droit de reprocher à M. Meighen et c'est cette accusation qu'il n'ose pas réfuter. L'ancien premier ministre restera toujours l'insulteur des Canadiens-français, qui que fassent ou proclament ses deux cornes, MM. Monty et Fautoux.

Surtout il sera toujours aussi le tory étroit et fanatique, prêt en toute occasion à plonger aveuglément sur un signe des impérialistes de Londres. Son attitude ne peut être que dangereuse pour l'avenir du Dominion. Ceux qui essaient de l'imposer au Canada font une œuvre nuisible, stupide et démoralisante pour tous les bons citoyens.

LA "NOUVELLE FRANCE"

Episode franco-canadien (1886)

(Raconté par un confrère parisien). La récente Exposition franco-canadienne, dont nous gardons un souvenir ébloui et charmé, fut une occasion heureuse d'affirmer, une fois de plus, les rapports d'étroite solidarité morale et spirituelle qui unissent la vieille France au continent européen à la plus jeune France qui se perpétue et s'épanouit au nord du continent américain. L'été dernier, les inoubliables fêtes en mémoire du saint évêque de Québec, François de Montmorency-Laval, et du grand héros Montcalm avaient revêtu la même signification, dans un domaine d'évocations historiques du caractère le plus noble et le plus émouvant.

A titre de curiosité anecdotique, nous demandons la permission de raconter un fort modeste épisode d'histoire contemporaine, qui est déjà vieux de trente-sept ans, et qui met en cause la pieuse fidélité des souvenirs qu'une élite française, attachée aux meilleures traditions du passé de la patrie, conserva toujours au nom et aux destinées de la jeune France du Canada.

La scène se passe durant l'été de 1886.

A la tête de la République française, figurait un président qui ressemblait aussi peu que possible à un paladin de légende héroïque; on l'appelait Jules Grévy. Le ministre des Affaires étrangères, président du Conseil, se nommait Charles de Freycinet; Denole était garde des Sceaux; le Ministre de l'Intérieur était géré par Sarrien; celui des Travaux publics par Balthaz, plus tard condamné dans l'affaire de Panama; les Finances avaient pour titulaire le futur président Sadi-Carnot; le contre-amiral Aube détenait le portefeuille de la Marine et des Colonies. Mais la foule ne connaissait guère que le ministre de la Guerre, qui caracolait sur un splendide cheval noir, qui passait pour incarner, avec les instincts coquardiers du public parisien, tous les espoirs de victorieuse revanche (car les désastres de 1870 hantaient encore toutes les mémoires). Dans chaque cabaret, commençant à régner l'ivresse, on souriait et satisfait du beau guerrier à barbe blonde, en faveur duquel s'organisaient une immense entreprise commerciale de propagande populaire: le général Boulanger.

Bientôt, la popularité du général Boulanger se traduisait par des chansons fameuses, par des ovations délirantes, par des élections triomphales, qui se multipliaient avec des airs de plébiscite. Boulanger paraissait destiné à s'emparer, dès qu'il le voudrait, du pouvoir suprême et à exercer une dictature militaire, que les partis les plus opposés appelaient de tous leurs vœux, favorisant par leurs concours effectifs et leurs subsides, avec l'espoir avoué de faire aboutir finalement l'aventure à la réalisation de leurs plus chères et intimes espérances. Appuyé, d'abord, par une clientèle de mécontents, venus de la gauche et de l'extrême-gauche, qui donneront au mouvement une allure plutôt jacobine et anticlérical, Boulanger contracta ensuite une étroite alliance politique avec l'union des droites, avec Mackau, de Mun, Cassagnac, Breteuil, Martimey, La Rochefoucauld-Dondeville; il aura même une entrevue à Prangins, avec le prince Jérôme-Napoléon, puis à Londres, avec le comte de Paris. On sait à quel lamentable effondrement devait aboutir, en 1889 et 1891, cette campagne malencontreuse, qui reposait sur un énorme malentendu, et qui voulait confier au général Boulanger un grand rôle libérateur dont il était radicalement incapable. La disproportion était par trop choquante, à vrai dire, entre la tâche à remplir et l'envergure du personnage, sa trempe de caractère, sa valeur intellectuelle, sa valeur morale.

A la date où nous nous plaçons, le général Boulanger est encore un ministre de la Guerre qui donne des gages au radicalisme, mais qui, déjà, fait aux hommes de droite des courtisanes opportunes, et qui, surtout, travaille à se concilier les faveurs de la multitude: il savoure les joies éphémères d'une popularité croissante, dont le souvenir demeure celui de la plus puérile et de la plus exaltée des crises de anéisme qu'ait jamais subies la France contemporaine. Chaque jour, il était question d'une innovation quelconque, d'une réforme inédite, au Ministère de la Guerre et dans les services qui en dépendaient. Le résultat était uniformément d'attirer et de retenir l'attention publique sur la personnalité du général Boulanger.

Or, au nombre des innovations, grandes ou petites, qui se succédaient ainsi, et dont le besoin ne se faisait généralement pas sentir, la presse annonça un jour que diverses casernes de Paris allaient recevoir du ministre de la Guerre une dénomination nouvelle, répondant mieux aux exigences de l'actualité politique. On changerait, en particulier, le vocable, un peu banal, de caserne de la Nouvelle France, qui désignait traditionnellement la grande caserne parisienne du faubourg Poissonnière. Cette intelligente innovation passa pour chose conclue et décidée.

La nouvelle en parvint, sans tarder, aux bords du Saint-Laurent, et, parmi les Canadiens-Français, l'impression fut désastreuse. Pareille suppression, non motivée, de l'un des

rare vocables officiels qui, dans Paris, commémoraient la patrie canadienne, leur semblait, à bon droit, l'indice non équivoque d'un oubli grandissant, chez les gouvernants de la France européenne, à l'égard de l'Amérique. Les vœux fraternels se dénouaient donc de plus en plus, à mesure que se faisait plus lointain le souvenir de l'ancienne communauté politique. Les principaux représentants de la tradition française dans la province de Québec ne voulaient pas que cet incident tristesignificatif passât, comme tant d'autres, sans soulever, de leur part, une légitime protestation, ou plutôt une requête émue et loyale à la vieille fidélité française. Une pétition respectueuse, en faveur du maintien de la dénomination de caserne de la Nouvelle France à l'établissement militaire de Paris qui portait ce nom, fut couverte de signatures canadiennes et adressée, de Québec, au général Boulanger, ministre de la Guerre et, comme tel, membre du gouvernement de la République française.

La pétition canadienne fut, d'autre part, signalée au public parisien et commentée à son usage par un écrivain français qui collaborait alors au Soleil et qui entretenait des relations particulièrement cordiales avec les Canadiens. Cet écrivain était mon père, qui, après un voyage au Canada, en 1885, — voyage où il avait eu l'honneur de compter parmi ses compagnons de route le futur Mgr Chaplaine, — avait publié un petit volume de souvenirs canadiens, sous ce titre: *L'autre France*. L'article du Soleil qui appuyait la pétition de nos amis de Québec ne contenait rien qui pût offenser le ministre, dont le regrettable projet pouvait encore être utilement modifié. Bien plus, Léon de la Brière évoqua un souvenir que le général Boulanger semblait avoir déjà oublié, comme beaucoup d'autres choses, mais dont on ne pouvait guère révoquer en doute la valeur probante, non plus que la signification délicate et touchante.

Mon père rappelait que, cinq ans plus tôt, en 1881, le général Boulanger avait présidé la délégation qui représentait la France aux fêtes du Centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis, et que, contrairement à l'opinion de certains autres membres de la délégation (lesquels craignaient de froisser l'Angleterre), il avait terminé son voyage en Amérique du nord par une visite cordiale au Canada français. La délégation avait été reçue avec des transports d'enthousiasme sur les deux rives du St-Laurent, et, nonobstant toutes les différences de conceptions religieuses, politiques et sociales entre la France et le Canada, le général Boulanger avait été profondément remué par le spectacle d'une amitié aussi obstinément fidèle. Il avait pu mesurer alors la vérité de ce vocable hêrétique de nos aînés: la Nouvelle France.

L'article du Soleil s'achevait en ces termes:

"J'espère donc que les pétitionnaires canadiens gagneront leur procès devant notre ministre de la Guerre. Cinq années à peine séparent son voyage au Canada de son entrée au Ministère. Je sais bien qu'il ne faut pas si longtemps pour oublier. On prétend que bien des gens, aujourd'hui, parmi les plus actifs, sont effligés d'une mémoire paresseuse. "Ayant lu un modeste volume qu'un visiteur plus récent du Canada consacrait, il y a quelques mois, à nos fidèles amis d'outre-mer, le général voulait ignorer que l'ouvrage s'inspirait de sentiments et d'idées très contraires à sa politique. Il voulait ignorer que le nom de l'auteur figure souvent dans les colonnes du Soleil. Il lui écrivit, affirmant avec vivacité son affection pour les chers Canadiens français et sa joie de le voir si chaudement partagé."

Peut-être est-il permis d'invoquer ce souvenir, parce qu'il apostrophe naturellement l'humble requête des pétitionnaires canadiens à M. le ministre de la Guerre touchant le nom de la caserne Nouvelle France."

Cette adjuration discrète ne passa pas inaperçue. Elle fut connue d'une fraction importante du public français. La presse d'opinion ne subissait pas alors la disgrâce qu'elle a connue depuis, et la presse de grande information ne connaissait pas encore les immenses développements dont elle profite aujourd'hui. Dans la presse d'opinion, à cette époque, le Soleil, fondé et dirigé par l'académicien Edouard Hervé jouissait, non seulement d'une considération sérieuse, mais d'une diffusion relativement considérable: il fut, d'ailleurs, l'un des premiers journaux français à un sou. On voit bien que tout cela est de l'histoire ancienne! L'intervention du Soleil à propos d'un tel sujet, en de pareils termes, ne fut pas regardée comme négligeable par le général Boulanger, qui commençait à entrevoir déjà certaines alliances éventuelles avec les forces de droite. Il eut donc le bon sens et même l'élégance d'obtempérer à la requête des Canadiens français, et de prendre pour confident de son heureuse décision le rédacteur même du Soleil, (journal qui, pourtant, ne fut jamais "boulangiste"). Le général voulait bien se souvenir opportunément de la chaude réception que, naguère, il avait trouvée à Québec.

Il ne commit pas, envers la Nouvelle France, la même erreur de suppression, non motivée, de l'un des rares vocables officiels qui, dans Paris, commémoraient la patrie canadienne, leur semblait, à bon droit, l'indice non équivoque d'un oubli grandissant, chez les gouvernants de la France européenne, à l'égard de l'Amérique. Les vœux fraternels se dénouaient donc de plus en plus, à mesure que se faisait plus lointain le souvenir de l'ancienne communauté politique. Les principaux représentants de la tradition française dans la province de Québec ne voulaient pas que cet incident tristesignificatif passât, comme tant d'autres, sans soulever, de leur part, une légitime protestation, ou plutôt une requête émue et loyale à la vieille fidélité française. Une pétition respectueuse, en faveur du maintien de la dénomination de caserne de la Nouvelle France à l'établissement militaire de Paris qui portait ce nom, fut couverte de signatures canadiennes et adressée, de Québec, au général Boulanger, ministre de la Guerre et, comme tel, membre du gouvernement de la République française.

en acceptant la besogne de rayer le prince des cadres de l'armée française, il avait oublié que lui-même était redevable à une intervention du duc d'Aumale de sa propre nomination au grade de général. Dans tous les milieux où l'on a le culte de l'honneur, cette défaillance de mémoire avait produit un effet désastreux. Pour le Canada français, le général Boulanger consentit à être moins oublieux; et à recevoir en bonne part l'évocation des jours passés, le rappel utile des chères et nobles amitiés d'autant.

Voilà donc la lettre bienveillante que le général écrivit alors à mon père:

Ministère de la Guerre
Cabinet du Ministre
Paris, le 25 août 1886

Monsieur,
Je viens de lire votre article, très touchant et très juste, sur le nom de caserne de la Nouvelle France qu'il serait question de changer.

Vous invoquez des souvenirs qui ne s'effaceront pas, Monsieur, en me rappelant l'accueil que j'ai reçu au Canada, il y a quelques années, et vous feriez triompher la cause que vous plaidez si bien, si elle n'était gagnée d'avance.

Dites à vos amis les Canadiens français, qui sont aussi les miens, que ce nom restera, et que, jamais, leur hôte de 1881 ne voudra effacer, dans Paris, ce témoignage de notre sympathie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Général Boulanger.
La caserne du faubourg Poissonnière demeure la caserne de la Nouvelle France, après comme avant la période boulangiste.

Que ce petit document inédit s'ajoute au dossier, de plus en plus volumineux, des épisodes successifs où se manifeste la cordiale et persévérante fidélité de la vieille France européenne envers la Nouvelle France d'Amérique.

Vos de la BRIERE.
(La Libre Parole).

LA POLITIQUE DU JAPON

Ses tendances à l'heure actuelle

Une politique nouvelle se fait jour au Japon.

Depuis une vingtaine d'années, la diplomatie nipponne n'entreprend rien, ne concevait même rien sans avoir, au préalable, pris l'oreille des cabinets de Londres et de Washington. Aujourd'hui, le sentiment général, loin de s'accommoder de cette formule, se dresse, véhémentement contre elle et il faut reconnaître que l'expiration du traité d'alliance avec l'Angleterre a favorisé ce mouvement.

Au dedans comme au dehors, un souffle puissant d'indépendance, qui déjà, du reste, était latent et souvent perceptible, se fait sentir dans l'empire du mikado, et comme il arrive chez des peuples jusque-là soumis à un pouvoir central formidablement organisé, les sympathies neuves particulièrement sensibles dans les partis d'opposition vont vers les nations éprises réellement ou en apparence des théories extrémistes.

Les tendances actuelles se trouvent donc dirigées tout naturellement vers la Russie soviétique "persona grata", il ne faut pas l'oublier, auprès du présent ministre de l'Intérieur, le baron Goto. Cependant, l'empire des tsars n'offre pas encore les garanties suffisantes pour qu'un pays étaye sa force extérieure sur une alliance isolée avec lui. C'est pourquoi les Japonais envisageraient volontiers d'étendre cette alliance à la Chine, mais voilà que les progrès du mouvement antijaponais dans la république chinoise contraignent le Japon à une politique réservée vis-à-vis du gouvernement de Pékin. Il est aisé, dès lors, de discerner que les aspirations japonaises risquent fort de profiter à l'Allemagne surtout, et cela n'étonnera personne, car il est avéré aujourd'hui que le cabinet de Berlin exploite les dirigeants de Moscou pour développer l'influence germanique à travers toute l'Asie de l'Extrême-Orient. Il était d'ailleurs conforme aux ambitions nipponnes de réaliser un groupement ami avec la Russie, la Chine et l'Allemagne pour faire bloc contre les nations anglo-saxonnes.

M. Hanizawa, dans la "Gwaiko-Jiho" (Revue diplomatique), s'exprime ainsi :

"Le seul avantage tangible que le Japon ait retiré de la grande guerre, en faisant cause commune avec les Alliés, est l'héritage des droits de l'Allemagne dans le Chantong. L'avantage est d'autant plus maigre, que nous avons été frustrés de cet héritage, tandis que toutes les autres puissances ont gardé quel que chose. Or, tout ce beau résultat provient de ce que notre politique étrangère n'a aucun caractère de personnalité et qu'elle prend invariablement son mot d'ordre à Londres ou à Washington. Eh bien ! le peuple commence à en avoir assez et voilà pourquoi la question russe remue si le tapis, l'a fait se rappeler qu'en dehors de l'Angleterre et de l'Amérique, il y a d'autres grandes puissances : la Russie et l'Allemagne."

CARTES PROFESSIONNELLES

Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier
Avocats, Montréal, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 62

M. JOS. BOYER REELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES HOTELIERS

Les membres de cette association le réélisent hier, pour un sixième terme. — Intéressante allocution du président. — Les conditions actuelles dans les tavernes. — Une délégation des hôteliers se rendra prochainement à Québec.

Les membres de l'Association des hôteliers de Montréal ont tenu, hier après-midi, leur assemblée annuelle sous la présidence de M. Joseph Boyer. La réunion était nombreuse et l'on a longuement discuté de la situation actuelle dans les tavernes, sans oublier cependant la question concernant les amendements que les hôteliers se proposent de suggérer au gouvernement, au sujet de la Loi des li- queurs de Québec.

On a procédé au choix des officiers pour l'année 1924, et M. Joseph Boyer fut réélu par acclamation, pour un sixième terme à la présidence, après que plusieurs membres eurent fait l'éloge de ce président qui, furent-ils unanimes à dire, s'est depuis cinq ans, dévoué sans compter pour le succès de l'Association et les meilleurs intérêts de tous les hôteliers de la métropole et de la province. Les autres officiers élus par acclamation furent les suivants: MM. J.-H. Lang, vice-président, pour un quatrième terme; Emile Larue, secrétaire, pour un quatrième terme; et M. Narcisse Trudeau, trésorier, pour un quatrième terme.

Les autres membres élus furent: MM. J.-H. Lang, vice-président, pour un quatrième terme; Emile Larue, secrétaire, pour un quatrième terme; et M. Narcisse Trudeau, trésorier, pour un quatrième terme.

Le président et les autres officiers remercièrent leurs collègues pour cette belle marque de confiance qui leur était témoignée et promirent de se dévouer comme par le passé, pour la reconnaissance des droits des hôteliers, et l'amélioration de leur sort.

M. Jos. Boyer voulut tout particulièrement faire allusion, dans son allocution, au fait qu'actuellement, les hôteliers, à Montréal, comme dans toute la province, observent la loi plus que jamais. Il est à remarquer aussi que l'on maintient dans toutes les tavernes, une grande propreté, un bon ordre exemplaire, et que les règles d'hygiène y sont rigoureusement observées. «Ceci, dit M. Boyer, est tout à notre avantage, et si nous continuons dans cette voie, on reconnaîtra notre

LES OUVRIERS AURAIENT DU REPRENDRE A CE QUESTIONNAIRE

Le délégué Foucher déclare hier soir au Conseil des Métiers et du Travail, que les ouvriers sont responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent. — Réplique de MM. J.-T. Foster et Alphéus Mathieu.

«Si les ouvriers ne bénéficient pas actuellement d'une Loi de Compensations telle qu'ils la désirent je crois qu'ils sont les premiers responsables de cette malheureuse situation, et ce que vient d'annoncer notre secrétaire prouve bien que je ne fais pas erreur». C'est ainsi que s'exprimait hier soir le délégué Foucher, à la réunion régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, tenue sous la présidence de M. J.-T. Foster.

La principale discussion de la soirée fut soulevée autour de l'enquête tenue actuellement par la Commission spéciale nommée récemment par le gouvernement de la province, pour entendre les réclamations des ouvriers et des manufacturiers pour étudier les principales réformes qu'il conviendrait de faire. M. Foucher déclara qu'il n'était pas surpris qu'un tel état de choses existe au sein des ouvriers. Il se plaint que dans les cercles ouvriers, on ne cherche pas plus à élever le peuple et à le mettre au courant des choses qui se produisent, affectant sa situation. En attendant qu'il s'agit de la loi des Compensations, le délégué Foucher admit que bien des réformes sont nécessaires et qu'il faut à tout prix combattre pour les obtenir. Mais, s'étonne-t-il, n'y a-t-il pas un plus grand nombre, parmi les ouvriers, qui, après avoir endossé un principe quelconque, sont prêts à le défendre. «C'est un peu la faute des ouvriers, dit-il, nous souffrons nous de ce rapport, dit-il, et la croix que nous ne devons jeter le bâton sur personne autre que sur nous-mêmes».

Les paroles du délégué Foucher provoquèrent quelques protestations, et le président, qui était assis à sa droite, se leva et déclara qu'il n'était pas d'accord avec ce qui venait d'être dit.

Le délégué Foucher déclara qu'il n'était pas surpris qu'un tel état de choses existe au sein des ouvriers. Il se plaint que dans les cercles ouvriers, on ne cherche pas plus à élever le peuple et à le mettre au courant des choses qui se produisent, affectant sa situation.

En attendant qu'il s'agit de la loi des Compensations, le délégué Foucher admit que bien des réformes sont nécessaires et qu'il faut à tout prix combattre pour les obtenir. Mais, s'étonne-t-il, n'y a-t-il pas un plus grand nombre, parmi les ouvriers, qui, après avoir endossé un principe quelconque, sont prêts à le défendre.

C'est un peu la faute des ouvriers, dit-il, nous souffrons nous de ce rapport, dit-il, et la croix que nous ne devons jeter le bâton sur personne autre que sur nous-mêmes».

Les paroles du délégué Foucher provoquèrent quelques protestations, et le président, qui était assis à sa droite, se leva et déclara qu'il n'était pas d'accord avec ce qui venait d'être dit.

Le délégué Foucher déclara qu'il n'était pas surpris qu'un tel état de choses existe au sein des ouvriers. Il se plaint que dans les cercles ouvriers, on ne cherche pas plus à élever le peuple et à le mettre au courant des choses qui se produisent, affectant sa situation.

En attendant qu'il s'agit de la loi des Compensations, le délégué Foucher admit que bien des réformes sont nécessaires et qu'il faut à tout prix combattre pour les obtenir. Mais, s'étonne-t-il, n'y a-t-il pas un plus grand nombre, parmi les ouvriers, qui, après avoir endossé un principe quelconque, sont prêts à le défendre.

C'est un peu la faute des ouvriers, dit-il, nous souffrons nous de ce rapport, dit-il, et la croix que nous ne devons jeter le bâton sur personne autre que sur nous-mêmes».

Les paroles du délégué Foucher provoquèrent quelques protestations, et le président, qui était assis à sa droite, se leva et déclara qu'il n'était pas d'accord avec ce qui venait d'être dit.

Le délégué Foucher déclara qu'il n'était pas surpris qu'un tel état de choses existe au sein des ouvriers. Il se plaint que dans les cercles ouvriers, on ne cherche pas plus à élever le peuple et à le mettre au courant des choses qui se produisent, affectant sa situation.

IL NOUS TOMBE 7 POUCE DE NEIGE HIER

Montréal a été gratifié, hier, d'une nouvelle bordée qui est venue à point elle a fait disparaître la couche de glace des trottoirs sur laquelle les piétons circulaient avec de grandes difficultés, et elle a légèrement adouci la température qui était excessivement froide depuis le jour de l'An. Mais sous ce dernier rapport, il ne faut pas entretenir de trop grandes illusions. Ceux qui craignent le froid n'ont qu'à bien en profiter, s'ils veulent ne pas souffrir de la bise qui nous est promise pour aujourd'hui. Car, suivant les informations que nous ont été données par l'observatoire de l'Université McGill, le grand vent d'hiver doit dégrader en un froid assez vif. Hier soir, le vent soufflait à une vitesse de 40 milles à l'heure et venait du nord-ouest, ce qui n'est pas très encourageant pour les gens qui craignent le froid.

Les bordées d'hiver nous a apporté sept autres pouces de neige; et avec celle que nous avions déjà, nous trouvons aujourd'hui, recouvrant le sol, une couche de neige épaisse de dix-huit pouces, ce qui n'est pas banal pour deux seules avalanches. L'humidité, hier, était de 85 degrés, mais la température a été plus douce que jamais auparavant, peut-être à cette époque de l'année, le maximum étant de 33 et le minimum de 21 degrés.

Il faut maintenant espérer que la température se maintiendra autour de zéro, si nous ne voulons pas que nos rues soient transformées en cloaques boueux dans lesquels il n'est pas bien propre de marcher.

LES DIGNITAIRES DU KIWANIS

L'entrée en fonction des dignitaires du club Kiwanis a eu lieu à leur réunion du soir, à l'hôtel Windsor, hier après-midi. Walter Taylor a souhaité la bienvenue au nouveau président Robert Willis et il a remercié au nom du club le président sortant de charge, M. Ernest Cousins, auquel il a présenté une paire de boutons de manchettes.

Les rapports des différents comités ont été lus. John Evans a présenté celui des présences et Fred Corneil celui des membres. Le rapport du comité des réunions sociales a été aussi lu et l'on a rendu hommage au travail que les officiers de ce comité ont fait au cours de la dernière année. Parmi les choses importantes qui ont été faites, on remarque l'ouverture d'un hôpital en plein air pour les enfants tuberculeux. Vingt-cinq lits ont été mis à la disposition de ces enfants grâce à la générosité des membres du club. On a aussi aidé à ceux qui étaient sans emploi et à des déshérités de ce monde. Il a été suggéré par le président de ce comité qu'on ouvre un dépôt pour les vieux habits que les membres et leurs amis ne portent plus. Ces habits pourraient être donnés à des pauvres. Dans son rapport le président sortant de charge a complimenté les dignitaires pour l'aide qu'ils lui avaient apportée durant le temps qu'il a exercé ses fonctions. Il a aussi remercié le comité de l'immigration pour l'excellent travail qu'il avait fait.

Walter Taylor donna alors le caducée que le club faisait à M. Cousins et Gordon Birnie, présent au trésorier sortant de charge un flacon en argent.

Les nouveaux officiers pour l'année sont MM. Robert Willis, président, Douglas Bremner, Alfred Corneil, C. Ross, Joseph Laporte, J. Loftus, Henry Webster, C. Thompson et C. Russell, dans le comité exécutif.

LE PROCHAIN CARNAVAL DE MONTREAL

Une importante assemblée du comité exécutif de l'Association des sports d'hiver a été tenue récemment sous la présidence de M. A. L. Caron. Il a été définitivement décidé de faire le feu d'artifice vendredi le 18 janvier au lieu de samedi parce que le samedi soir n'est pas considéré comme un bon jour pour les feux de genre sur la montagne. Cette décision a été prise après d'intéressantes discussions car on veut que la démonstration de cette année soit deux fois aussi grande que celle qui a été faite l'année dernière. On mettra tout en œuvre pour faire de cette ouverture comme du reste de la fête un gigantesque succès.

Samedi le 19, il y aura une grande parade aux flambeaux et il est entendu que les différentes organisations athlétiques de la ville seront représentées et feront en sorte que cette démonstration rappelle celles qui ont déjà été faites par le passé, lors de nos carnavals d'hiver. La route que suivra la parade a été définitivement tracée. Les représentants des associations qui prendront part à cette parade se réuniront au carré Dominion, et après s'être formés en rangs, se dirigeront sur la rue Peel, vers le nord, puis la prendront la rue Sherbrooke, l'avenue du Parc jusqu'à la ferme Fletcher puis le chemin de la montagne jusqu'à la glissoire du Parc. On prendra des arrangements spéciaux pour que la route parcourue par la parade soit illuminée et il y aura une profusion de torches.

Afin de faciliter la marche de la parade, le chef Belanger qui était présent à la dernière réunion, placera des agents spéciaux chargés de contenir la foule des curieux, afin que tous ne suivent pas le même chemin et ne produisent pas la confusion qui a eu lieu l'année dernière au pied de la Côte-des-Neiges.

Il n'y aura pas de parade dans le jour. Il est annoncé que les événements qui marqueront l'ouverture passeront tout ce qu'on a vu dans le passé et l'on donnera une attention toute spéciale aux travaux d'illumination et aux feux d'artifice aussi bien qu'au maintien du bon ordre dans la foule.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

Le «Young Men's Canadian Club» donnera un dîner lundi prochain le 7 janvier à l'hôtel Windsor à 6.30 précises. L'hôte d'honneur sera M. F.-C. T. O'Hara, sous-ministre du département du Commerce à Ottawa, qui donnera une conférence sur les activités du département du Commerce au pays et aux alentours. Les billets au prix d'un dollar sont en vente chez A.-E. Morris, tabaciste, 119 rue Notre-Dame Ouest, à la pharmacie Bryson, angle des rues Peel et St-Catherine et au magasin de musique Shaw, 356 St-Catherine Ouest.

LES INDIGENTS SONT BEAUCOUP MOINS NOMBREUX A MONTREAL

Le nombre des indigents hébergés au refuge municipal pendant l'année 1923 a été de 72,982 contre 92,843 en 1922, soit une réduction de 19,861. — Le chômage a diminué dans des proportions considérables. — Rapport annuel de l'Assistance municipale.

La situation difficile créée par le chômage en ces dernières années tend à disparaître rapidement et tout indique que le Canada retourne à l'état normal d'avant-guerre, si l'on en juge d'après les chiffres que vient de nous communiquer M. Albert Chevalier, directeur du service municipal de l'Assistance publique, et qui constituent les résultats des activités de ce service au cours de l'année 1923.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Ils démontrent une réduction marquée du nombre de sans-travail et par suite une grande réduction du chômage dans la ville de Montréal, si l'on compare les chiffres de 1923 avec ceux de 1922. En effet, en 1923, nous ne sommes que de 72,982 personnes, contre 92,843 en 1922. C'est-à-dire une réduction de 19,861 personnes, soit une diminution de 21 pour cent.

Les chiffres nous donnent une idée du travail appréciable accompli par le service de l'Assistance publique et des nombreux services rendus au cours de l'année aux indigents.

Voici les chiffres que nous communiquent M. Chevalier relativement aux activités du refuge Meunier :

Pendant l'année 1923, 73,211 inscriptions ont été présentées pour le logement. Sur ce nombre, 229 ont été refusées pour différentes causes, telles que, ivresse, mauvaise conduite, etc., ce qui laisse un grand total de 72,982 personnes qui ont été hébergées au cours de l'année. En 1922, le nombre des personnes reçues au refuge pour la nuit avait été de 92,843. L'année 1923 a donc accusé une réduction de 19,861. M. Chevalier déclare que c'est une réduction considérable qui démontre clairement que la situation s'est grandement améliorée par une diminution du chômage.

D'un autre côté, le nombre des repas servis en 1923 a été de 154,071 contre 146,489 en 1922. De plus, le service de l'Assistance publique a procuré du travail à 7,236 hommes en 1923 contre 6,337 l'année précédente. M. Chevalier voit encore dans ces derniers chiffres un autre indice important que la situation s'est améliorée puisque le service a eu plus de facilité à procurer de l'emploi ici et là.

En 1923, le refuge pour la nuit a été accordé à des personnes de 27 nationalités différentes, tandis qu'en 1922, 26 nationalités se trouvaient représentées. L'âge moyen en 1923 a été de 47 ans, tandis qu'il avait été de 42 ans en 1922.

Les 72,982 personnes qui ont été hébergées au cours de l'année 1923 ont été réparties : Hommes mariés, 4,630; veufs, 14,918; célibataires, 53,424.

Tous les chiffres précités, dit M. Chevalier, démontrent que la situation a grandement changé et qu'elle s'améliore rapidement. Elle est déjà de beaucoup meilleure que la saison dernière. Les chiffres nous montrent que le nombre de chômeurs qui nous avons pu procurer en 1923 et par la grande réduction du nombre d'indigents qui se sont présentés au refuge. On s'en rend compte aussi par le moins grand nombre de nationalités représentées. On voit enfin qu'il y avait plus de misère en 1922 qu'il y en a eu en 1923. Ceci démontre donc un certain retour à la prospérité.

On peut en conclure, continue-t-il, en nous appuyant sur les chiffres que toutes les affaires sont meilleures et que le Canada retourne à sa situation normale d'avant-guerre. C'est une constatation qui fait plaisir.

A l'heure actuelle, le refuge abrite environ 275 ou 280 indigents tous les soirs, mais cet établissement peut accommoder au moins 300 personnes. Il est donc possible de voir si les formes avaient reçu les quatre pouces réglementaires et les travaux ont été terminés.

D'autre part, l'entrepreneur a avoué que les plans avaient été faits tout d'abord pour que cette fournaise soit placée dans le centre de la cave et qu'il avait changé les plans dans la suite. Les nouveaux plans ne donnaient pas assez d'espace pour que les ouvriers puissent poser les quatre pouces de ciment exigés par la loi, d'où l'incident.

C'est alors que M. le commissaire Latulippe s'est demandé si la ville ne devait pas prévoir de tels cas et défendre de changer les plans après qu'ils ont été acceptés et que le permis de construire a été émis. La plupart du temps ces plans sont très incomplets lorsqu'on les présente pour obtenir un permis de construire.

Nous avons parlé il y a quelque temps, d'une grande souscription faite par les écoliers de Montréal, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste pour mener à bien le projet de construction d'une croix historique sur le Mont-Royal.

Commencée depuis le 10 décembre dernier, cette souscription s'est continuée très activement, et déjà, elle a obtenu d'excellents résultats. L'idée de la croix aux écoliers et de permettre à ces derniers de contribuer pour la plus large part à l'érection de cette croix était excellente, et le public, sollicité par ces jeunes, se montre très généreux.

Nous avons rencontré hier après-midi, l'un des principaux officiers de la Société St-Jean-Baptiste, et ce dernier nous a déclaré qu'il avait raison d'être satisfait des résultats du beau travail accompli par les écoliers. Ils ont environ 50,000 qui depuis trois semaines se dévouent sans compter pour activer la vente des timbres spéciaux imprimés par la Société, et représenter la croix, telle qu'elle apparaîtra sur le flanc du Mont-Royal, quand elle sera construite. Ces timbres, comme nous l'avons déjà annoncé, peuvent être appliqués au verso de toutes les enveloppes ou encore sur tous les colis, quelle que soit leur dimension.

Jusqu'ici, des centaines de milliers de timbres ont été distribués par les jeunes vendeurs qui parcourent toute la ville et s'adressent à tous ceux qu'ils rencontrent, leur offrant de participer au fonds de la Croix. Les écoliers reçoivent partout le plus chaleureux accueil, et leur collecte est très fructueuse. Inutile de dire qu'ils en sont les plus heureux, puisqu'ils pourront offrir à la Société, une jolie contribution qui aidera d'une façon si efficace, la réalisation d'un projet cher au cœur de tous les Canadiens-Français.

Il n'y a pas que les écoliers fréquentant les écoles régionales par la commission des Ecoles Catholiques qui contribuent à ce mouvement. Dans les couvents et les collèges on a bien voulu s'associer à ce beau travail, et les religieux et religieuses dirigeant ces institutions rapportent que les souscriptions sont très encourageantes. La vente des timbres va très bien, et les collèges et collègiennes en ont disposé par milliers.

Les maisons de commerce et les industries donnent aussi beaucoup d'encouragement à ce mouvement patriotique. Ils ont compris qu'il fallait élever ce mouvement, et un très grand nombre d'entre eux, depuis l'inauguration de cette souscription, se font un devoir d'encourager la vente de la Croix du Mont-Royal, sur toute leur correspondance. Le timbre est ainsi distribué dans tous les coins du pays, et même à l'étranger. Les compagnies de messageries utilisent aussi ce même timbre qu'elles appliquent sur tous les colis qui ne le portent pas déjà.

Au secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste, on continue à recevoir les souscriptions des particuliers qui reçoivent en échange, la quantité de timbres correspondant au montant souscrit. Notons que tous les particuliers peuvent aussi employer le timbre de la Croix, sur leur correspondance. La seule précaution à prendre, est d'appliquer ce timbre que sur le verso des enveloppes, afin de ne pas créer d'ennuis aux employés des postes chargés de l'oblitération des lettres et des colis.

Les souscriptions des particuliers sont nombreuses et se multiplient journellement, de sorte que le mouvement est général et que partout on

semble désirer ardemment que le projet lancé par la St-Jean-Baptiste soit complètement réalisé.

On sait que la croix que l'on veut ériger sur le Mont-Royal, sur le versant Est, aura une hauteur d'environ 100 pieds, et sera construite en béton. Les arrangements ont été pris avec les autorités de la Montreal Light Heat and Power Company pour que cette croix soit constamment illuminée, le soir, de sorte qu'elle pourra être vue de tous les coins de la ville et même sur un rayon de plusieurs milles.

Si les souscriptions le permettent, les travaux commenceront dès le printemps prochain. La Société des Arts et métiers, municipalité d'entreprendre elle-même, au nom de la Cité, le creusement nécessaire pour les fondations. La croix sera posée sur un fond très solide, afin qu'elle puisse résister à toutes les intempéries.

C'est là un des plus beaux monuments dans notre ville, et la Croix nous rappellera sans cesse le pieux pèlerinage fait au même endroit par le célèbre découvreur Jacques Cartier qui fut le premier à y planter, même une croix au nom de son Roi.

M. Elzéar Soucy, sculpteur et professeur de modelage au Conseil des Arts est parti, hier soir, à la gare d'Orléans pour New-York. Un grand nombre d'amis, tant personnels que de monde des artistes, sont allés à la gare lui souhaiter un heureux voyage, ainsi qu'à Mme Soucy et leur fils Jeanne qui les accompagnent.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Sociétés: Trébate Fleurs Funéraires

DECES

GALANDEAU. — En cette ville le 30 décembre, à l'âge de 78 ans est décédé M. Henri Galandreau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Sociétés: Trébate Fleurs Funéraires

DECES

GALANDEAU. — En cette ville le 30 décembre, à l'âge de 78 ans est décédé M. Henri Galandreau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Sociétés: Trébate Fleurs Funéraires

DECES

GALANDEAU. — En cette ville le 30 décembre, à l'âge de 78 ans est décédé M. Henri Galandreau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Sociétés: Trébate Fleurs Funéraires

DECES

GALANDEAU. — En cette ville le 30 décembre, à l'âge de 78 ans est décédé M. Henri Galandreau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Sociétés: Trébate Fleurs Funéraires

DECES

GALANDEAU. — En cette ville le 30 décembre, à l'âge de 78 ans est décédé M. Henri Galandreau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant.

M. Soucy doit s'embarquer aujourd'hui même sur l'"Aquitania" de la ligne Cunard, pour se rendre en France. A Paris, il s'occupera des travaux à parfaire pour la statue de Lemoine d'Iberville qui doit être inaugurée en juin prochain à Québec, pour l'hôte du gouvernement provincial.

Dans ses moments de loisir M. Soucy compte faire d'autres œuvres de moindre envergure qu'il exposera à son retour à Montréal. Au cours de son séjour d'environ six mois en France, M. Soucy visitera la Belgique, particulièrement Bruxelles où sera fondée la statue de Lemoine d'Iberville et l'Italie.

Notre représentant a causé avec le député du train avec M. Soucy et celui-ci s'est déclaré très intéressé à l'idée de réaliser sans tarder un projet de travaux présents l'avaient forcé d'ajourner à plusieurs reprises. Nos souhaits de bon voyage accompagnés de M. et Mme Soucy et Mlle Jeanne Soucy.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1504
Fleurs Naturelles et Artificielles
20